

Le gouvernement fédéral a communiqué par écrit aux ministres provinciaux et aux autorités territoriales pour les aviser des projets de consultation publique et susciter leur intérêt et leur appui. Le gouvernement fédéral prévoit également échanger des vues avec les gouvernements provinciaux et les deux gouvernements territoriaux après la tenue des réunions régionales afin de discuter de la position canadienne lors du Congrès mondial sur la population.

Durant cette période de consultation et de préparation, on prévoit que M. Rafael Salas, directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population et chargé des activités lors de l'Année mondiale de la population, viendra au Canada les 21 et 22 février, suivi, les 1er et 2 avril, de M. Carrillo Flores, ancien ministre des Affaires étrangères du Mexique, que les Nations Unies ont nommé Secrétaire général du Congrès mondial sur la population.

L'un des objectifs fondamentaux de l'Année mondiale de la population consiste à stimuler et à favoriser la planification créatrice de la part des gouvernements nationaux à l'égard de la vaste gamme de questions sur la population inscrites à l'ordre du jour du Congrès de Bucarest. Au Canada, nombre de projets importants dans ce secteur sont en voie d'exécution. L'automne dernier, le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration a, entre autres, annoncé que l'on procédera à l'égard de la politique en matière d'immigration et des questions relatives à la population à une étude sur l'immigration dans le contexte des objectifs démographiques, économiques et culturels du Canada. Les consultations qui précéderont le Congrès de Bucarest, aussi bien que les résultats du Congrès même, contribueront à soulever au Canada des discussions publiques que le gouvernement considère comme un facteur clé de la révision de la politique en matière d'immigration et des questions relatives à la population.

De même, les considérations de population nationale ne peuvent faire l'objet d'une étude distincte. L'un des principaux objectifs du Congrès de Bucarest consistera à faire ressortir les dimensions internationales des questions de population et la nécessité d'efforts coordonnés à l'échelle internationale dans le secteur de la population.

Le ministère des Affaires extérieures est chargé de coordonner les préparatifs et la participation du Canada au Congrès mondial de la population. Un comité interministériel spécial sur la population, formé de tous les ministères et organismes de l'Etat qui s'occupent de questions de population et présidé par le ministère des Affaires extérieures, continuera d'assurer les services consultatifs pertinents.